Chambre que le Sénat a adopté la précédente adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, et qu'il demande son concours.

L'honorable Président, en qualité de Président du comité chargé d'examiner les règles et coutumes de cette Chambre, et les priviléges du Parlement à fait rapport que depuis la dernière session, l'honorable Henri Elzéar Juchereau Duchesnay, et l'honorable Caleb R. Bill, deux des membres du Sénat, étaient décédés.

Alors, l'honorable M. Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Armand,

Que, comme marque de respect pour la mémoire de feu les honorables Messieurs Henri Elzéar Juchercau Duchesnay, et Caleb R. Bill, la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré cette Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

## Mercredi, 17 Avril, 1872.

## Les Membres présent sont:

L'honorable Joseph Edouard Cauchon, Président.

## Les honorables Messieurs

Aikins,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Read,
Archibald,	Derer,	Locke,	Reesor,
Armand,	Dickey,	McDonald,	Robertson,
Benson,	Dumouchel,	McLelan,	Ryan,
Blake,	Ferguson,	McMaster,	Sanborn,
Botsford,		Macdonald,	Seymour,
Bourinot,	Girard,	Macpherson,	Shaw,
Bureau,	Guévremont,	Malhiot,	Simpson,
Burnham,	Hamilton, (Inkerman)	Miller,	Skead,
Campbell,	Hamilton, (Kingston)	Mills,	Steeves,
Carrall,	Hazen,	Mitchell,	Sutherland,
Chaffers,	Holmes,	Northup,	Tessier,
Chapais,	Kaulback,	Olivier,	Wark,
Christie,	Lacoste,	Panet,	Wilmot,
Cormier,	Leslie,	Perry,	Wilson.

## PRIÈRES:

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Skead, de la chambre de commerce du Canada.

Par l'honorable M. Chaffers; de Louis Lamotte et autres, de la Seigneurie de Bleury, dans le comté de Missisquoi.

Par l'honorable M. Benson; de James Taylor, président et autres membres de la chambre de commerce de la ville de Ste. Catherine.